

BIOSYNEX
Société anonyme au capital de 913 544,80 euros
Siège social : 22 Boulevard Sébastien Brant
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
RCS STRASBOURG B 481 075 703

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Créée en 2005, BIOSYNEX développe, fabrique et commercialise des Dispositifs Médicaux pour le dépistage, le Diagnostic et la Prévention. Ces tests simples et faciles d'emploi sont utilisés par les professionnels de santé pour faciliter la prise en charge des patients et par le grand public pour permettre à chacun de surveiller sa santé.

La société BIOSYNEX est éligible à nouveau aux FCPI depuis le 7 mars 2019 pour trois années.

La société BIOSYNEX est depuis le 21/03/2011 une société cotée sur un marché organisé non réglementé, EURONEXT GROWTH.

Elle possède le numéro ISIN : FR0011005933 – Mnémonique : ALBIO

Par conseil d'administration du 3 décembre 2019 à 15h30, la société a autorisé le président de la société BIOSYNEX, à ;

- emprunter auprès de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (BPALC) pour financer l'achat d'une branche d'activité relative à la commercialisation de certains de ses dispositifs médicaux de la société VISIOMED et de la société VISIOMED GROUP,);

- conférer toute sûreté qu'il appartiendra et notamment, en garantie des engagements souscrits par la Société en qualité d'emprunteur de nantir le fonds de commerce de BIOSYNEX SA, en rang utile pari/passu du fonds de commerce BIOSYNEX avec le CIC.

-signer en conséquence tous documents de sûretés prévus dans la Convention de Prêts avec la Banque.

Le Conseil d'administration, a approuvé ce financement.

Par conseil d'administration du 3 décembre 2019 à 16h00, la société a autorisé le président de la société BIOSYNEX, à ;

- emprunter auprès de la Banque CIC pour financer l'achat d'une branche d'activité relative à la commercialisation de certains de ses dispositifs médicaux de la société VISIOMED et de la société VISIOMED GROUP,);

- conférer toute sûreté qu'il appartiendra et notamment, en garantie des engagements souscrits par la Société en qualité d'emprunteur de nantir le fonds de commerce de BIOSYNEX SA, en rang utile pari/passu du fonds de commerce BIOSYNEX avec la BPALC.

-signer en conséquence tous documents de sûretés prévus dans la Convention de Prêts avec la Banque.

Le Conseil d'administration, a approuvé ce financement.

Par conseil d'administration du 3 décembre 2019 à 16h30, la société a, pour financer le besoin en fonds de roulement nécessité par la croissance du chiffre d'affaires, autorisé le président de la société BIOSYNEX au nom et pour le compte de la société BIOSYNEX à :

- procéder auprès de la Banque SOCIETE GENERALE à un emprunt bancaire
- conférer toute sûreté qu'il appartiendra et notamment, en garantie des engagements souscrits par la Société en qualité d'emprunteur de nantir le fonds de commerce de BIOSYNEX SA, en rang utile et d'accepter la contre garantie BPI à hauteur de 30 %
- signer en conséquence tous documents de sûretés prévus dans la Convention de Prêts avec la Banque.

Le Conseil d'administration a approuvé ce financement.

Suivant actes sous seing privé en date **du 4 Décembre 2019** à Illkirch Graffenstaden, enregistrés à Paris, la société VISIOMED, société par actions simplifiée au capital de 274.010 euros, ayant son siège 112 avenue Kléber 75116 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous numéro 498 785 112, représentée par Malou SA, elle-même représentée par Monsieur Patrick SCHILTZ en présence de la société VISIOMED GROUP, société anonyme à conseil d'administration au capital de 11.492.060,64 euros, ayant son siège 112 avenue Kléber 75116 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous numéro 514 231 265, représentée par Monsieur Patrick SCHILTZ PDG, a cédé à la société BIOSYNEX, société anonyme au capital de 913.544,80 euros située 22 Boulevard Sébastien Brant 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN, représentée par son PDG Monsieur Larry ABENSUR, le fonds de commerce composé des éléments constituant la branche d'activité relatif à la commercialisation de certains de ses dispositifs médicaux et tous les droits sur l'ensemble des marques, des dessins et modèles, des brevets et des noms de domaines exploités au 112 avenue Kléber 75116 PARIS moyennant le prix total de 4.350.000 euros. L'entrée en jouissance du fonds de commerce par le cessionnaire a été fixée au 31 décembre 2019 à minuit.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

*Au 31/12/2019, la société détient toujours 100% du capital de la société BIOSYNEX DEUTSCHLAND GMBH à GOTTINGEN en Allemagne. Par procès-verbal du 9 janvier 2019, l'associé unique BIOSYNEX SA a décidé de liquider la société précitée. Les opérations de dissolution sont bien avancées. L'exercice clos au 31 janvier 2019 fait ressortir un chiffre d'affaires égal à 0 €. La plupart des actifs (créances) et passifs (dettes) ont été soldés. La société est devenue inactive et mise en sommeil.

Elle survit pour les seuls besoins du contrôle fiscal en cours portant sur les exercices sociaux à partir de l'exercice 2009. L'impact financier du contrôle fiscal en cours ne peut pas être chiffré pour l'instant, en l'absence de notification de redressement émise par les autorités fiscales allemandes.

L'exercice 2019 clos au 31 janvier 2019 a généré un résultat comptable déficitaire d'un montant de 48,8 k€. Les effets sur le résultat 2019 de BIOSYNEX SA représentent une charge complémentaire sous forme de provision exceptionnelle enregistrée à hauteur de 65 k€ au titre de dépréciation complémentaire des créances liées à BIOSYNEX DEUTSCHLAND GMBH.

*Au 31/12/2019, la société détient 100 % du capital de la société BIOSYNEX SWISS SA à Fribourg Rue de Romont 29-31 CH-1700 FRIBOURG IDE CHE 255.489.060. L'exercice clos le 31.12.2019 fait ressortir pour la société BIOSYNEX SWISS un chiffre d'affaires de 1 684 KCHF et un résultat à 128 KCHF.

*Au 31/12/2019, la société détient 50 % du capital de la société BIOSYNEX PREMIER SA à Fribourg Rue de Romont 29-31 CH-1700 FRIBOURG IDE CHE 328.588.429. L'exercice clos le 31.12.2019 fait ressortir pour la société BIOSYNEX SWISS un chiffre d'affaires de 0 KCHF et un résultat à (34 KCHF).

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

BIOSYNEX a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 34,2 M€ contre 31,2 M€ en 2018, en croissance de 9,7 %.

En intégrant la contribution de la filiale suisse, le chiffre d'affaires global atteint 35,2 M€, en hausse de 11,7%. La part export poursuit sa bonne orientation avec une croissance de 7,6%, soit 0,7 M€.

Le segment d'activité Grand Public (pharmacies et GMS) a contribué à cette performance grâce à la croissance des ventes des produits d'autotests, fer de lance du développement de BIOSYNEX.

Le Groupe a poursuivi en 2019 ses investissements marketing pour les produits grand public comme l'autotest gluten et a effectué des recrutements supplémentaires de commerciaux pour mieux couvrir les secteurs géographiques stratégiques tant en France qu'à l'export.

L'Excédent Brut d'Exploitation ressort en forte hausse à 2,0 M€ soit une progression de 128% par rapport à l'année précédente. Il s'établit à 5,9% du chiffre d'affaires contre 2,8% en 2018, soit une progression de 3 points.

Sur la période, BIOSYNEX affiche une marge brute globale de 54.69 % contre 49,99 % en 2018 grâce à un meilleur mix produit davantage axé vers les marques propres et les autotests à plus forte valeur ajoutée.

Après prise en compte des dotations nettes aux amortissements et provisions et des autres produits et charges, le résultat d'exploitation atteint 1,3 M€ contre 0,4 M€ en 2018, en progression sensible de 249% par rapport à 2018.

Avec un résultat financier de -0,2 M€, un résultat exceptionnel de -0,2 M€ et un produit d'impôt lié au CIR de +0,2 M€, le résultat net 2019 ressort à 1,1 M€, soit plus du double de celui de 2018.

Au 31 décembre 2019, le Groupe enregistre des fonds propres de 30,4 M€, en augmentation de 1,1 M€ par rapport au 31 décembre 2018 correspondant au résultat net de l'exercice.

L'endettement net hors factor ressort à 7,2 M€ à fin 2019 contre 3,0 M€ à fin 2018. Il représente ainsi 23,8% des capitaux propres. La croissance de l'endettement s'explique par l'acquisition des activités en santé familiale de VISIOMED GROUP dont la comptabilisation a eu lieu le dernier jour de l'exercice. Retraite de cet événement, la dette nette du Groupe aurait affiché une forte décroissance en 2019.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice le 31 décembre 2019, L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de la Chine mais aussi, à une échelle plus large, l'environnement économique mondial. L'événement n'a pas de lien direct et prépondérant avec une situation existant à la clôture, le bilan et le compte de résultat n'ont pas à être modifiés (PCG art. 833-2/1 et 833-2/3) ; mais, dès lors qu'elle est significative, une information sur cet événement sera fournie en annexe (PCG art. 833-1).

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET ETUDES CLINIQUES

Au cours de l'exercice, BIOSYNEX a renforcé ses efforts dans le domaine de la biologie moléculaire qui se sont concrétisés par le lancement du premier produit Ampliquick Malaria destiné au diagnostic du paludisme. D'autres applications sont en cours de développement, notamment en parasitologie et en bactériologie. Un focus est porté sur les systèmes rapides et simples basés sur l'amplification isotherme. En parallèle, des développements en immunologie parasitaire ont été poursuivis. BIOSYNEX a finalisé le développement d'un nouveau lecteur connectable. Un certain nombre d'applications sont déjà validés et un

lancement en 2020 à l'issue du confinement est planifié. Des articles ont été publiés dans des journaux internationaux sur le test de prédiction d'accouchement imminent et sur le test de diagnostic des chorioamniotites. D'autres études sont en cours en France sur le test de prédiction d'accouchement imminent.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2020, BIOSYNEX confirme sa confiance dans la poursuite de sa croissance et l'amélioration de sa rentabilité.

BIOSYNEX va poursuivre en 2020 sa stratégie de déploiement de ses solutions de tests de diagnostic rapide. Après le succès remporté par ses autotests HIV et Gluten, le lancement du TROD Angine va permettre de consolider sa position d'acteur incontournable de la médecine du futur en constante adaptation avec son environnement et en totale proximité avec ses clients OTC ou professionnels.

La pandémie actuelle du Covid-19 a ainsi conduit BIOSYNEX à compléter son offre avec des tests qui répondent aux besoins du monde médical et aux contraintes de rapidité et de fiabilité des diagnostics. En parallèle, le Groupe a mis à la disposition de ses clients pharmaciens et GMS une gamme élargie d'instruments de mesure (dont le thermomètre sans contact Thermoflash® acquis auprès de VISIOMED GROUP) et de protection (gel hydroalcoolique, ...).

BIOSYNEX entend également tirer parti de ses investissements de prospection à l'export et sur la montée en puissance de sa force commerciale pour réaliser un chiffre d'affaires 2020 attendu en forte croissance. La société a obtenu des aides à l'exportation sous la forme d'avances conditionnées de la part de la BPI.

Point COVID 19

Depuis février, les activités de la société prennent place dans un contexte évolutif de la crise sanitaire majeure que représente la pandémie Covid-19.

Après un niveau d'activité très soutenu depuis le début de l'année 2020, la mise en place des mesures de confinement a eu pour effet de développer une organisation administrative et de management grâce au télétravail soutenu par un service informatique interne efficient.

La pandémie actuelle du Covid-19 a conduit BIOSYNEX à compléter son offre avec des tests afin de répondre aux besoins du monde médical et aux contraintes de rapidité et de fiabilité des diagnostics. BIOSYNEX va proposer trois nouvelles solutions diagnostiques pour l'infection à Covid-19 : deux solutions en biologie moléculaire (PCR) et une solution en test sérologique rapide BIOSYNEX Covid-19 BSS basé sur l'immunochromatographie, tel qu'annoncé par communiqué de presse en date du 26 mars dernier.

Le test rapide BIOSYNEX COVID-19 BSS est marqué CE et est commercialisable dans toute l'Europe. Pour la France, et sans que cela soit un obstacle à sa distribution, BIOSYNEX reste dans l'attente de la position de la Haute Autorité de Santé, s'agissant du remboursement des tests sérologiques par l'Assurance Maladie. Pour ce qui est des deux solutions de biologie moléculaire (PCR) proposées par BIOSYNEX, celles-ci figurent sur la liste des tests pris en charge par l'Assurance Maladie.

La société s'attend à une hausse de son chiffre d'affaires en lien avec les ventes liées à la pandémie, la magnitude de cette hausse sera fonction du rythme d'approvisionnement des composants et des produits finis auprès des partenaires et sous-traitants de la société. Compte-tenu de ces éléments, la société n'est pas, à ce jour, en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel de la pandémie sur ses performances financières.

Compte-tenu d'un fort niveau d'activité, le recours au chômage partiel est à date exceptionnel. A ce jour, la société n'a pas eu recours à des prêts garantis par l'Etat ni procédé à des décalages de paiement de ses cotisations sociales et fiscales.

Compte-tenu de ce qui précède et du niveau de trésorerie à date et prévisionnel, les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, la direction n'a pas connaissance d'incertitude qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2019 : 0 %

ACTIONNARIAT SALARIE

1. La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice

Il n'existe aucun droit des salariés à mentionner dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucun plan de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice du personnel, à ce jour.

2. L'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

Nous rappelons que l'assemblée générale du 7 juin 2019 a conféré au conseil d'administration, pour une durée de 26 mois allant jusqu'au 6 août 2021, tous pouvoirs à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E. et effectuée dans les conditions des articles L.3332-18 et suivants du code du travail, dans la limite de 300.000 euros du capital.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du 5%, 10%, 15%, 20%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% ou 95% du capital ou des droits de vote (L. 233-13) :

Au 31/12/2019

ACTIONNAIRES	nombre titres	% capital	dt de vote	% de vote
ALA FINANCIERE	3 746 508	41,01%	5 793 219	46,41%
AJT FINANCIERE	1 026 138	11,23%	1 742 276	13,96%
AXODEV	353 061	3,86%	680 622	5,45%
LA VY THOMAS	146 400	1,60%	282 800	2,27%
PAPER THIERRY	150 729	1,65%	296 458	2,37%
ABENSUR LARRY	160 666	1,76%	321 332	2,57%
FAMILLE ABENSUR	48 471	0,53%	96 942	0,78%
DIVERS NOMINATIFS	154 402	1,69%	155 145	1,24%
AUTO-DETENTION BIOSYNEX	234 000	2,56%		0,00%
FLOTTANT	3 115 073	34,10%	3 115 073	24,95%
TOTAL	9 135 448	100,00%	12 483 867	100,00%

Le 24 janvier 2019 BIOSYNEX a acquis 182.500 actions, les droits de vote ne sont pas comptés.

DETENTION D' ACTIONS PROPRES

Le 24 janvier 2019 BIOSYNEX a acquis 182.500 actions de ses propres titres, conformément à la délégation adoptée par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2016 dans ses 7ième et 8ième résolutions. Le total des actions détenues se monte à 234 000 actions.

OPERATIONS SUR TITRES REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article 223-26 du règlement de l'AMF et de l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier, il y a eu des opérations cours du dernier exercice.

Le 24.01.2019, la société ALA FINANCIERE ayant pour gérant M. Larry ABENSUR, lui-même administrateur a acheté 700.000 actions à 2,87 euros l'action.

Le 24.01.2019, la société AJT FINANCIERE ayant pour gérant M. Thomas LAMY, lui-même administrateur a acheté 270.000 actions à 2,87 euros l'action.

Le 24.01.2019, la société AXODEV ayant pour gérant M. Thierry PAPER, lui-même administrateur a acheté 17.500 actions à 2,87 euros l'action.

Le 24.01.2019, Monsieur Elie FRAENCKEL a acheté 60.000 actions à 2,87 euros l'action.

Le 24.01.2019, Monsieur Oren BITTON a acheté 60.000 actions à 2,87 euros l'action.

LES DELEGATIONS FINANCIERES

Nous vous rappelons tout d'abord les délégations en cours de validité (1.) et présentons ensuite les délégations sollicitées par le conseil d'administration (2.).

1. Délégations en cours de validité

Le tableau des délégations en cours de validité se trouve en annexe 4.

2. Délégations sollicitées au cours de l'exercice

Le tableau des délégations sollicités au cours de l'exercice se trouve en annexe 3.

MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE SUR LA CAPITAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	9.135.448	0,10
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	9.135.448	0,10

Aucune modification est intervenue au cours de l'exercice.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, des clients et du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance selon tableaux ci-annexés.

CLIENTS CA TTC 39 239 167,00 €

Montant échu *	0-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	+ 90 jours
930 625,53	366 426,13	141 656,77	64 202,16	358 340,47
2,37%	0,93%	0,36%	0,16%	0,91%

*Ces montants ne tiennent pas comptes de la cession de créances clients au factor

Fournisseurs Achats TTC : 27 994 953

	Montant échu	0-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	Plus de 90 jours
Total	906 765,72	1 004 139,65	21 206,05	- 19 018,44	- 99 561,54
% Achats TTC	3,24%	3,59%	0,08%	-0,07%	-0,36%

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 34.230.162 euros contre 31.211.559 euros au titre de l'exercice précédent, soit augmentation de 9,67 %. Ce chiffre d'affaires comprend 9.185.139 euros de ventes à l'exportation contre 9.148.709 euros l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 35.149.148 euros (dont 137.422 euros de subvention) contre 32.215.785 euros au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 9,11 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 33.852.179 euros contre 31.844.026 euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,31 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 1.296.969 euros contre un résultat d'exploitation de 371.759 euros au titre de l'exercice précédent, soit une forte augmentation.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 5.807.253 euros contre à 5.248.268 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 2.323.688 euros contre 2.069.364 euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation proportionnelle aux salaires.

L'effectif salarié moyen s'élève à 144 employés contre 128 personnes l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 155.092 euros contre un résultat financier négatif de 597.484 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 1.141.877 euros contre (225.724) euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation.

Compte tenu des éléments ci-dessus,

- du résultat exceptionnel négatif de 190.094 euros contre un résultat exceptionnel positif de 597.123 euros au titre de l'exercice précédent,

- de l'intéressement aux résultats de l'entreprise de 51.879 euros contre 0 euro l'exercice précédent,

- d'un crédit d'impôt de 215.739 euros contre un crédit d'impôt de 171.495 euros l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1.115.643 euros contre un bénéfice de 542.894 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 47.344.546 euros contre 39.461.880 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 19,98 %.

Est joint au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.115.643 euros de la manière suivante :

Aux Autres Réserves	1.115.000 euros
Au Report à nouveau	643 euros

Les capitaux propres s'élèveraient à 30.378.236 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du CGI pour un montant de 62.707 euros.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1,al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Monsieur Larry ABENSUR, PDG et administrateur de la société BIOSYNEX, demeurant 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG est également :

- Gérant dans la SARL ALA FINANCIERE, Société à responsabilité limitée au capital de 7.150 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 423 688 654
- Gérant de la SARL ADELE, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 794 437 517
- Gérant de la SCI A.L.A. Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 434 503 397.
- Gérant de la SCI ALB, Société civile immobilière au capital de 500 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 479 659 757.
- Gérant de la SCI ALC, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 512 052 499
- Gérant de la SCI ALD, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 519 671 317
- Gérant de la SCI ALE, Société civile immobilière au capital de 1.620.000 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 521 237 107
- Cogérant de la SCI ALT, Société civile immobilière au capital de 10.000 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 524 604 055
- Gérant de la SCI ALF, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 535 348 189
- Gérant de la SARL ALM, Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 €, ayant son siège social 12 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 753 875 731
- Gérant de la SCI ALS, Société civile immobilière au capital de 100 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 789 986 601

- Gérant de la SCI ALG, Société civile immobilière au capital de 10.000 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro 790 477 616
- Gérant de la SCI ALN, Société civile immobilière au capital de 100 €, ayant son siège social 12 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 802 974 741
- Gérant de la SCI ALO, Société civile immobilière au capital de 100 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 803 733 757
- Gérant de la SCI ABP, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 12 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 823 547 336
- Gérant de la SCI LA PASTILLE, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 31 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce de PARIS sous le numéro 833 681 455
- Gérant de la SCI ALV, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 828 393 363.
- Gérant de la SCI ABC, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 12 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 828 399 055.
- Gérant de la SCI LA CHAPELLE, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 840 959 506
- Président et administrateur de la SA BIOSYNEX SWISS, Société anonyme au capital 100.000 CH, ayant son siège social 29-31 Rue de Romont CH-1700 FRIBOURG, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de FRIBOURG sous le numéro IDE CHE 255.489.060.
- Président et administrateur de la SA BIOSYNEX PREMIER, Société anonyme au capital 100.000 CH ayant son siège social Rue de Romont 29-31 CH-1700 FRIBOURG, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de FRIBOURG sous le numéro IDE CHE 328.588.429
- Gérant de la SCI RAFALE, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 17 Rue des Cerisiers 67204 ACHENHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 850 847 864.
- Gérant de la SCI BETTY, Société civile immobilière au capital de 100 €, ayant son siège social 12 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 880 749 197.

La société AL.A. FINANCIERE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.150 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 423 688 654, représentée par son gérant, Monsieur Larry ABENSUR est administrateur de la société BIOSYNEX.

Monsieur Thomas LAMY, Directeur général délégué à l'unité de diagnostic professionnel et administrateur de la société BIOSYNEX, demeurant 6 rue Wencker 67000 STRASBOURG. est également :

- Gérant dans la SARL AJT FINANCIERE, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, ayant son siège social 6 rue Wencker 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 423 602 432
- Gérant dans la SARL LES JARDINS D'AROMA, Société à responsabilité limitée au capital de 25.000 €, ayant son siège social 102 Grand Rue 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 502 678 592
- Cogérant de la SCI ALT, Société civile immobilière au capital de 10.000 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 524 604 055

- Gérant de la SCI MILTASSIA, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 6 rue Wencker 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 500 337 381
- Gérant de la SCI A.J.T., Société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, ayant son siège social 6 rue Wencker 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 434 498 457
- Directeur Général et administrateur de la SA BIOSYNEX SWISS, Société anonyme au capital 100.000 CH, ayant son siège 29-31 Rue de Romont CH-1700 FRIBOURG, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de FRIBOURG sous le numéro IDE CHE 255.489.060.
- Directeur Général et administrateur de la SA BIOSYNEX PREMIER, Société anonyme au capital 100.000 CH ayant son siège Rue de Romont 29-31 CH-1700 FRIBOURG, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de FRIBOURG sous le numéro IDE CHE 328.588.429

Monsieur Thierry PAPER, Directeur général délégué à la recherche et au business development et administrateur de la SA BIOSYNEX demeurant 46 rue Erwin 67000 STRASBOURG est également

- gérant de la société AXODEV, société à responsabilité limitée au capital de 32.960 €, ayant son siège social 46 rue Erwin 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du commerce de STRASBOURG sous le numéro 414 068 684
- Gérant de la société BIOSYNEX DEUTSCHLAND GmbH, société à responsabilité limitée de droit allemand au capital de 31.000,00 euros dont le siège social est à GÖTTINGEN 37079 /Allemagne - Robert-Bosch-Breite 23, immatriculée sous le n° HRB 3176 au RCS de GÖTTINGEN
- Administrateur de la SA BIOSYNEX SWISS, Société anonyme au capital 100.000 CH, ayant son siège 29-31 Rue de Romont CH-1700 FRIBOURG, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de FRIBOURG sous le numéro IDE CHE 255.489.060.

Monsieur Elie FRAENCKEL, Administrateur de la société BIOSYNEX, demeurant 28 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG est également :

- Administrateur de la SA BIOSYNEX SWISS, Société anonyme au capital 100.000 CH, ayant son siège 29-31 Rue de Romont CH-1700 FRIBOURG, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de FRIBOURG sous le numéro IDE CHE 255.489.060.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons que le Conseil, après avoir délibéré et constaté que chacune des anciennes conventions qui se sont poursuivies au cours du dernier exercice clos répondent toujours aux critères qui avaient conduit le Conseil à donner initialement son accord à la conclusion de celle-ci a décidé à l'unanimité de maintenir les autorisations antérieurement.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

JETONS DE PRESENCE

Il a été décidé de ne pas attribuer de jetons de présence à votre Conseil d'administration pour cet exercice.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Les mandats des administrateurs ne sont pas parvenus à leur terme.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant ne sont pas parvenus à leur terme.

PROPOSITION DE RENOUVELER LES DELEGATIONS DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce ;

- Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires ;

- Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration pour décider d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de 3.000.000 bons de souscription d'actions dits « BSA », donnant droit à la souscription de 3.000.000 actions ordinaires nouvelles de la Société, cette émission étant réservée au profit d'une catégorie de personnes déterminées ;

- Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de 3.000.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise dits « BSPCE »

- Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances ;

- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions ;

Nous vous proposons de soumettre cette décision à l'Assemblée générale du 8 juin 2020.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président du Conseil d'administration
Monsieur Larry ABENSUR

Annexe 1 : Tableau des cinq derniers exercices
Annexe 2 : Tableau de l'endettement financier net
Annexe 3 : Délégation de pouvoirs
Annexe 4 : Délégations en cours de validité

DOCUMENTS JOINTS AU RAPPORT DE GESTION

ANNEXE 1 : Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	913 545	913 545	913 545	805 028	617 609
b) Nombre d'actions émises	9 135 448	9 135 448	9 135 448	8 050 280	6 176 091
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	34 230 162	31 211 559	30 543 166	27 035 777	9 870 614
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 926 251	1 242 000	672 958	246 060	1 061 213
c) Impôt sur les bénéfices	-215 739	-171 495	-215 202	-206 838	-128 922
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	2 141 990	1 413 495	888 160	452 898	1 190 135
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 115 643	542 894	315 221	-120 095	-364 164
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés	51 879		14 990		
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	0	-0	-0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	144	128	115	105	49
b) Montant de la masse salariale	5 807 253	5 248 268	4 809 447	3 690 359	1 832 878
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 323 688	2 069 364	1 764 308	1 345 306	678 269

ANNEXE 2 : TABLEAU DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS FACTOR

Situation de l'endettement

A Trésorerie	2 459 422,75
Actions propres nettes	608 400,00
Réserve tirage factor	149 745,79
BNP DECTRA	1 959,28
BRED USD	0,24
BP BIOSYNEX	1 081 843,16
BP USD	4 941,44
CE BIOSYNEX	85 184,12
BNP BIOSYNEX	52 760,58
BNP USD	128,60
BANQUE KOLB	10 819,61
CIC BIOSYNEX	407 724,43
CIC USD	438,77
CIC FACTOR	44 163,60
SPARKASSE	4 983,35
SG SR2B	6 003,06
CCP ALLDIAG	160,44
CAISSE EN EUROS	166,28
B. Instruments équivalents	0,00
D. Liquidités (A+B)	2 459 422,75
E. Créances financières à court terme	0,00
F. Dettes bancaires à court terme	9 438,10
SG	601,82
intérêts courus	8 836,28
G Parts à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	1 465 460,86
BP SBH	14 729,67
BPI France	46 000,00
BPI France	200 000,00
CIC (NAV)	47 162,28
BP SR2B (Biosynex)	141 577,30
SG	43 970,03
CIC	62 680,59
KOLB	74 400,83
BP VISIONMED	477 797,36
CIC VISIONMED	357 142,80
Intérêts courus sur emprunt	0,00
I. Dettes financières à court terme (F+G)	1 474 898,96
J. Endettement financier net à court terme (I-E-D)	-984 523,79
K. Emprunts bancaires à plus d'un an	8 219 013,02
BP SBH	2 497,71
BPI France	92 000,00
BPI France	550 000,00
BP SR2B (Biosynex)	535 142,29
SG	92 670,03
CIC	68 400,79
BPI France	1 500 000,00
KOLB	213 242,36
BP VISIONMED	3 022 202,64
CIC VISIONMED	2 142 857,20
L. Obligations émises	0,00
M Dettes conditionnelles et indirectes à plus d'un an	0,00
N. Autres emprunts à plus d'un an	0,00
O Endettement financier net à moyen et long terme (K+M)	8 219 013,02
P. Endettement financier net (J+O)	7 234 489,23

*Les dettes s'entendent uniquement financières

ANNEXE 3 : DELEGATION DE POUVOIRS

UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2019 (L225-100 al7)

En 2019, le conseil d'administration n'a pas agi sur délégation de compétence octroyée aux termes de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société en date du 30 juin 2016.

ANNEXE 4

DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE

BIOSYNEX

DELEGATIONS QUE DONNE L'AG AU CA

Assemblée générale du 7 juin 2019

DATE AG	OBJET	NUMERO	ECHEANCE	MONTANT NOMINAL MAXIMAL PLAFOND	UTILISATION EXERCICE PRECEDENTS	UTILISATION EXERCICE
07/06/2019	AUGMENTATIONS CAPITAL AVEC SUPPRESSION DROIT PREFERENTIEL SANS OFFRE PUBLIC LIMITE 20% CAPITAL PAR PERIODE DE 12 MOIS	9EME RESOLUTION	26 MOIS 06/08/2021	1 500 000 €	NON	NON
07/06/2019	AUGMENTATIONS CAPITAL AVEC MAINTIEN DROIT PREFERENTIEL	10EME RESOLUTION	26 MOIS 06/08/2021	1 500 000 €	NON	NON
07/06/2019	AUGMENTATIONS CAPITAL AVEC SUPPRESSION DROIT PREFERENTIEL ET OFFRE AU PUBLIC	11EME RESOLUTION	26 MOIS 06/08/2021	300 000 €	NON	NON
07/06/2019	EMISSION ACTIONS OU VALEURS MOBILIERES DONNANT DROIT A TITRE CREANCE AVEC SUPPRESSION DROIT PREFERENTIEL AU PROFIT CATEGORIE BENEFICIAIRES	12EME RESOLUTION	18 MOIS 06/12/2020	1 500 000 €	NON	NON
07/06/2019	AUGMENTER NOMBRE TITRES EN CAS AUGMENTATION AVEC OU SANS DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION CLAUSE 15 % ACTIONS EN PLUS 10E ET 11E RESOLUTIONS	13EME RESOLUTION	26 MOIS 06/08/2021	2 000 000 €	NON	NON
07/06/2019	AUGMENTATION CAPITAL PAR INCORPORATION RESERVES PRIMES BENEFICES OU AUTRES	14EME RESOLUTION	26 MOIS 06/08/2021	300 000 €	NON	NON
07/06/2019	3 000 000 BONS SOUCRIPTIONS 3 000 000 ACTIONS AU BENEFICE CATEGORIES DE PERSONNES MEMBRES DE PERSONNEL SALARIE ET/OU DES DIREGEANTS SALARIES	15EME RESOLUTION	18 MOIS 06/12/2020	300 000 €	NON	NON
07/06/2019	EMETTRE 3 000 000 BSPCE (BON SOUSCRIPTION PARTS CREATEURS ENTREPRISES DONNANT DROIT A SOUSCRIPTION DE 3 000 000 ACTIONS A CATEGORIE PERSONNES DETERMINEES	16EME RESOLUTION	18 MOIS 06/12/2020	300 000 €	NON	NON
07/06/2019	AUGMENTATION CAPITAL RESERVEE AUX ADHERENTS A PLAN EPARGNE AVEC DROIT PREFERENTIEL SOUSCRIPTION AU PROFIT DE CES DERNIERS	17EME RESOLUTION	26 MOIS 06/08/2021	300 000 €	NON	NON
07/06/2019	LIMITATION GLOBALE DU MONTANT DES EMISSIONS EFFECTUEES EN VERTU DES RESOLUTIONS DE 7 A 17	18EME RESOLUTION		20 000 000 €	NON APPLICABLE	NON
07/06/2019	ANNULER ACTIONS EN CAS DE RACHAT D'ACTIONS ET REDUCTION CAPITAL SOCIETE	19EME RESOLUTION	18 MOIS 06/12/2020	10% ACTIONS CAPITAL	NON	NON
07/06/2019	ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS	6EME RESOLUTION	18 MOIS 06/12/2020	4 500 000 €		
07/06/2019	ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS EXISTANTES OU A EMETTRE DE LA SOCIETE AU PROFIT DE MEMBRES DU PERSONNEL SALARIE ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX ELIGIBLES	7EME RESOLUTION	38 MOIS 07/08/2022	300 000 €	NON	NON
07/06/2019	CONSENTIR DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS AU PROFIT DE MEMBRES DU PERSONNEL SALARIE OU DES SOCIETES OU GROUPEMENTS ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX ELIGIBLES	8EME RESOLUTION	38 MOIS 07/08/2022	500 000 €	NON	NON